

Bonjour,

Le protocole sanitaire des Passagers du Vent est à votre disposition en bas de ce document après les horaires de marée.

Bonne lecture

Juin 2020

Nous sommes " OUVERT " sur les heures de séances

DATES			Basse mer	coef	Heures des séances de char à voile
Lundi	1		19h55	62	18h à 22h
Mardi	2		08h30	67	07h30 à 10h30
Mercredi	3		09h28	78	07h30 à 11h30
Jeudi	4		10h19	87	07h45 à 12h45
Vendredi	5		11h07	93	08h30 à 13h30
Samedi	6		11h54	95	09h30 à 14h30
Dimanche	7		12h40	91	11h15 à 15h15
Lundi	8		13h26	84	11h à 16h
Mardi	9		14h11	74	12h15 à 16h15
Mercredi	10		14h58	64	12h15 à 16h15
Jeudi	11		15h58	53	13h45 à 17h45
Vendredi	12		16h43	45	15h45 à 17h45
Samedi	13		17h45	40	15h30 à 18h30
Dimanche	14		18h49	39	16h45 à 18h45
Lundi	15		19h50	41	18h45 à 20h45
Mardi	16		20h42	46	19h45 à 21h15
Mercredi	17		09h04	50	07h30 à 10h30
Jeudi	18		09h46	57	07h45 à 11h45
Vendredi	19		10h25	64	08h30 à 12h30
Samedi	20		11h03	70	09h à 13h
Dimanche	21		11h40	75	09h45 à 13h45
Lundi	22		12h19	80	10h15 à 14h15
Mardi	23		12h58	80	11h à 15h
Mercredi	24		13h40	78	11h45 à 15h45
Jeudi	25		14h25	74	12h30 à 16h30
2,26886E+11	26		15h15	69	13h15 à 16h15
Samedi	27		16h10	63	14h15 à 18h15
Dimanche	28		17h12	60	15h15 à 19h15
Lundi	29		18h19	59	16h15 à 20h15
Mardi	30		19h26	60	17h30 à 21h30
Les séances ne sont possibles qu'après réservation à l'accueil ou :					
au 02.97.52.40.60 ou 06.08.83.57.87					

Juillet 2020

Nous sommes " OUVERT " sur les heures de séances

DATES		Basse mer	coef	Heures des séances de char à voile
Mercredi	1	08h05	62	07h00 à 10h00
Jeudi	2	09h07	68	07h00 à 11h00
Vendredi	3	10h03	75	08h00 à 12h00
Samedi	4	10h54	80	09h00 à 13h00
Dimanche	5	11h42	84	09h15 à 14h15
Lundi	6	12h27	85	10h00 à 15h00
Mardi	7	13h10	82	11h15 à 15h15
Mercredi	8	13h51	77	11h45 à 15h45
Jeudi	9	14h32	70	12h30 à 16h30
Vendredi	10	15h14	61	13h15 à 17h15
Samedi	11	15h58	53	14h00 à 18h00
Dimanche	12	16h46	45	15h15 à 18h15
Lundi	13	17h42	39	16h45 à 18h45
Mardi	14	18h45	38	17h45 à 19h45
Mercredi	15	19h49	38	18h45 à 20h45
Jeudi	16	20h47	43	19h45 à 21h45
Vendredi	17	09h07 / 21h38	47 / 51	07h30 à 10h30 ou 20h à 21h30
Samedi	18	09h55	56	08h00 à 12h00
Dimanche	19	10h39	65	08h45 à 12h45
Lundi	20	11h21	74	09h15 à 13h15
Mardi	21	12h02	85	09h30 à 14h30
Mercredi	22	12h44	89	10h15 à 15h15
Jeudi	23	13h27	90	11h00 à 16h00
Vendredi	24	14h12	88	11h45 à 16h45
Samedi	25	14h59	82	13h00 à 17h00
Dimanche	26	15h50	73	13h45 à 17h45
Lundi	27	16h47	64	14h45 à 18h45
Mardi	28	17h52	60	15h45 à 19h45
Mercredi	29	19h03	54	17h00 à 21h00
Jeudi	30	20h15	54	18h15 à 21h15
Vendredi	31	08h53 / 21h23	57 / 60	07h00 à 11h00 ou 19h30 à 21h30

**Les séances ne sont possibles qu'après réservation à l'accueil ou :
au 02.97.52.40.60 ou 06.08.83.57.87**

Août 2020

Nous sommes " OUVERT " sur les heures de séances

DATES		Basse mer	coef	Heures des séances de char à voile
Samedi	1	09h54	64	08h00 à 12h00
Dimanche	2	10h45	72	08h45 à 12h45
Lundi	3	11h32	78	09h30 à 13h30
Mardi	4	12h13	84	09h45 à 14h45
Mercredi	5	12h51	84	10h15 à 15h15
Jeudi	6	13h28	81	11h30 à 15h30
Vendredi	7	14h03	76	12h00 à 16h00
Samedi	8	14h38	69	12h45 à 16h45
Dimanche	9	15h14	60	13h15 à 17h15
Lundi	10	15h54	51	14h30 à 17h30
Mardi	11	16h41	42	15h15 à 18h15
Mercredi	12	17h40	35	16h45 à 18h45
Jeudi	13	18h54	33	17h45 à 19h45
Vendredi	14	20h09	35	19h15 à 21h15
Samedi	15	08h31	39	07h45 à 09h45
Dimanche	16	09h29	51	08h00 à 11h00
Lundi	17	10h17	64	08h15 à 12h15
Mardi	18	11h01	78	09h00 à 13h00
Mercredi	19	11h44	90	09h15 à 14h15
Jeudi	20	12h26	101	10h00 à 15h00
Vendredi	21	13h09	104	10h45 à 15h45
Samedi	22	13h52	100	11h15 à 16h15
Dimanche	23	14h38	91	12h15 à 17h15
Lundi	24	15h28	78	13h30 à 17h30
Mardi	25	16h23	63	14h30 à 18h30
Mercredi	26	17h28	50	16h00 à 19h00
Jeudi	27	18h47	46	17h15 à 20h15
Vendredi	28	20h08	46	18h30 à 21h30
Samedi	29	08h46	49	07h15 à 10h15
Dimanche	30	09h48	59	07h45 à 11h45
Lundi	1	10h36	69	08h30 à 12h30

**Les séances ne sont possibles qu'après réservation à l'accueil ou :
au 02.97.52.40.60 ou 06.08.83.57.87**

Septembre 2019

Nous sommes " OUVERT " sur les heures de séances

DATES			Basse mer	coef	Heures des séances de char à voile
Mardi	1		11h17	78	09h15 à 13h15
Mercredi	2		11h54	84	09h30 à 14h30
Jeudi	3		12h28	87	10h00 à 15h00
Vendredi	4		13h00	86	10h30 à 15h30
Samedi	5		13h31	81	11h30 à 15h30
Dimanche	6		14h02	75	12h00 à 16h00
Lundi	7		14h35	66	12h30 à 16h30
Mardi	8		15h10	56	13h15 à 17h15
Mercredi	9		15h52	45	14h45 à 16h45
Jeudi	10		16h47	35	15h45 à 17h45
Vendredi	11		18h04	32	17h00 à 19h00
Samedi	12		19h35	31	18h30 à 20h30
Dimanche	13		20h46	42	19h45 à 21h45
Lundi	14		09h03	49	07h30 à 10h30
Mardi	15		09h53	67	08h00 à 12h00
Mercredi	16		10h38	84	08h45 à 12h45
Jeudi	17		11h21	98	09h00 à 14h00
Vendredi	18		12h04	112	09h30 à 14h30
Samedi	19		12h47	113	10h15 à 15h15
Dimanche	20		13h31	107	11h30 à 15h30
Lundi	21		14h17	95	11h45 à 16h45
Mardi	22		15h07	78	13h00 à 17h00
Mercredi	23		16h02	60	14h00 à 18h00
Jeudi	24		17h10	45	15h45 à 18h45
Vendredi	25		18h34	40	17h30 à 19h30
Samedi	26		20h00	41	19h00 à 20h00
Dimanche	27		08h33	45	08h30 à 09h30
Lundi	28		09h31	57	09h30 à 11h30
Mardi	29		10h17	68	08h45 à 11h45
Mercredi	30		10h55	77	09h30 à 12h30
Les séances ne sont possibles qu'après réservation à l'accueil ou :					
au 02.97.52.40.60 ou 06.08.83.57.87					

Octobre 2019

Nous sommes " OUVERT " sur les heures de séances

DATES		Basse mer	coef	Heures des séances de char à voile
Jeudi	1	11h30	84	09h30 à 13h30
Vendredi	2	12h01	88	09h30 à 14h30
Samedi	3	12h32	87	10h00 à 15h00
Dimanche	4	13h01	83	11h00 à 15h00
Lundi	5	13h31	78	11h00 à 15h00
Mardi	6	14h03	69	12h00 à 16h00
Mercredi	7	14h38	59	12h45 à 16h45
Jeudi	8	15h19	48	13h45 à 16h45
Vendredi	9	16h11	37	14h30 à 17h30
Samedi	10	17h26	33	16h30 à 18h30
Dimanche	11	19h02	32	18h00 à 20h00
Lundi	12	20h16	43	19h00 à 21h00
Mardi	13	08h32	51	08h00 à 10h00
Mercredi	14	09h25	70	08h30 à 11h30
Jeudi	15	10h11	88	08h15 à 12h15
Vendredi	16	10h56	103	08h30 à 13h30
Samedi	17	11h40	112	09h15 à 14h15
Dimanche	18	12h25	114	10h00 à 15h00
Lundi	19	13h11	107	10h45 à 15h45
Mardi	20	13h59	93	11h30 à 16h30
Mercredi	21	14h49	76	12h45 à 16h45
Jeudi	22	15h45	58	13h45 à 17h45
Vendredi	23	16h52	43	15h45 à 17h45
Samedi	24	18h14	39	17h15 à 19h15 (Pas de roulage)
Dimanche	25	18h37	40	17h45 à 19h45 (Pas de roulage)
Lundi	26	19h41	49	Pas de roulage
Mardi	27	08h03	54	08h00 à 10h00
Mercredi	28	08h49	64	08h45 à 10h45
Jeudi	29	09h27	73	09h30 à 11h30
Vendredi	30	10h01	79	08h00 à 12h00
Samedi	31	11h33	83	08h30 à 12h30

**Les séances ne sont possibles qu'après réservation à l'accueil ou :
au 02.97.52.40.60 ou 06.08.83.57.87**



LUTTE CONTRE LE COVID-19
PROTOCOLE SANITAIRE – PRATIQUE DES SPORTS NAUTIQUES
Centre de char à voile les passagers du vent

Recommandations et préconisations de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance dans la cadre de la réouverture des bases nautiques post confinement

EN AMONT DU STAGE

- Nous avons mise en place par un affichage visible les protocoles :
 - Respect des gestes barrières,
 - Mesures sanitaires générales pour les pratiquants,
 - Mesures sanitaires sur le site,
 - Mesures sanitaires suivies par le personnel
 - Sens de circulation sur le site de pratique
- Le port du masque est OBLIGATOIRE.
- Nous recommandons au futur participant de venir avec son propre matériel de pratique (vêtement de pluie, gants, lunette soleil, chaussure...).
- Nous recommandons au futur pratiquant de suivre des mesures de bon sens : ne pas se présenter à la séance en cas de symptôme, suspicion de symptôme (fièvre > à 37,8°, toux, gêne respiratoire...) ou en cas de contact avec un cas Covid-19 avéré dans les 15 derniers jours.
- Nous mettrons à disposition sur notre site internet et à l'accueil le Protocol sanitaire.



PENDANT LA SEANCE

ACCUEIL LE JOUR DU STAGE

Accueil des participants par le personnel muni de masques homologués

Le moniteur fera le suivi complet de son groupe : accueil, inscription, distribution du matériel, séance sur la plage, retour de séance et le paiement.

→ Chaque participant se désinfecte les mains avec du gel hydro alcoolique mis à disposition à de nombreux emplacements, à l'accueil et avant de prendre le matériel nécessaire à l'activité.

Briefing mesures sanitaires

En externat, il est demandé aux parents ou aux accompagnants des mineurs d'assister à l'explication des règles spécifiquement mises en place dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

→ Le personnel encadrant (porteur d'un masque durant les explications) rappelle les gestes barrières et explique les consignes sanitaires que les pratiquants doivent respecter

- Distance > 1 m entre les participants
- Lavage des mains régulier
- Port du masque ou de visièrre fortement recommandé jusqu'à l'accès à la plage puis dès le retour à la terre

→ Pour l'inscription, une seule personne par groupe ou par famille doit se présenter à l'accueil et cette même personne sera prier d'effectuer le règlement pour l'ensemble du groupe ou de la famille.

-Favoriser un paiement par carte bancaire ou part chèque.

A noter

- Du gel hydroalcoolique est à disposition à l'accueil.
- Les gestes barrières et autres mesures sanitaires sont affichés visiblement.
- Un briefing des moniteurs sera fait aux clients pour rappeler les mesures barrières et règles de distanciation.
- Des poubelles sans contacts sont prévues à l'extérieur pour le dépôt des déchets.
- L'accès aux vestiaires et sanitaire seront interdits. Toutes les affaires personnelles des stagiaires devront être emmenées sur la plage ou stockées dans les véhicules personnels
- Un sens de circulation sera balisé



ENCADREMENT

Responsable technique qualifié (RTQ) – Référent Covid-19 : Mr Ternisien Simon et Pierre Nataf

Les RTQ nautiques encadrent les moniteurs qui ont en charge les stages. Ils sont notamment chargés :

- De s'assurer que les mesures d'hygiène sanitaire Covid-19 sont bien appliquées sur l'ensemble des activités du site,
- De rappeler chaque jour à chaque moniteur les consignes sanitaires,
- D'accompagner les moniteurs qui pourraient avoir des difficultés à mettre en œuvre ces mesures.

Si une personne présente sur site présente des signes suspects de Covid-19, le moniteur averti immédiatement le RTQ en charge de prendre les mesures adéquates.

A noter

Chaque jour LE RTQ Covid 19 fera un briefing aux moniteurs pour rappeler les mesures barrières et règles de distanciation.

PREPARATION DE SEANCE – EQUIPEMENTS DE PRATIQUE

→ Distribution individuelle d'un casque et d'une charlotte

Chaque pratiquant récupère un par un, son casque et sa charlotte ainsi qu'une écoute de grande voile qui seront à usage unique par jour et seront désinfecter en fin de journée.

→ Mise en tenue

- Les pratiquants se changent à l'extérieur des locaux.
- Le personnel peut conseiller les clients à une distance de plus d'un mètre pour s'équiper. Il sera équipé d'un masque si la distance d'1 mètre n'est pas possible
- Les affaires sont placées dans les sacs personnels des pratiquants et stockées dans la voiture personnelle ou sur la plage.
- **Les pratiquants doivent être équiper du masque et de gant personnel.**

A noter

- Les équipements de protection individuelle casque et charlotte pour la pratique du char à voile sont distribués individuellement, ils sont désinfectés ou jette entre chaque usage grâce à un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476 le Bacterclean pro. (En attente de l'homologation à cette norme d'autres produits tels que le Bacterless)

Les tenus ne seront pas prêtés par l'école de char à voile



DEROULEMENT DE SEANCE

→ Départ pour le site de pratique

Départ à pied avec une distance de plus d'un mètre entre chaque client.

→ Briefing technique

- Distance de plus d'un mètre entre les clients.

→ Pratique

Si les conditions le permettent, privilégier un écart de 1 longueur de support nautique entre chaque embarcation.

A noter

- Les chars à voile seront rincés entre chaque changement de stagiaire à la fin de chaque séance.

FIN DE SEANCE

→ Retour au centre nautique

- Retour à pied jusqu'à la zone de rassemblement prévue pour son activité avec une distance de plus d'un mètre entre chaque client.
- Chaque pratiquant doit mettre dans un bac de rinçage son casque et son écoute de grande voile. Les charlottes et masque et gants devront être jetés dans une poubelle sans contacts et fermé.
- Les pratiquants se changent à l'extérieur des locaux.

APRES L'ACTIVITE – LA DESINFECTION

LES DESINFECTANTS UTILISES

→ Pour les mains

Du gel hydro alcoolique est installé sous forme de récipients à pompes devant de nombreux points du bâtiment.

→ Pour les locaux

Au quotidien pour nettoyer les surfaces, nous utilisons des produits contenant un tensioactif (solubilisant les lipides) présent dans les savons, les dégraissants, les détergents et les détachants. Outre son activité de dégraissage des surfaces, le tensioactif va également



dégrader les lipides de l'enveloppe du virus SRAS-CoV-2 et ainsi l'inactiver

→ **Pour le matériel nautique (casque, écoute de grand-voile)**

Nous utilisons un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476 : Le BACTERCLEAN PRO
Ce produit respecte notre matériel nautique (casque et écoute de grand voile) sans les altérer. (En attente de l'homologation à cette norme d'autres produits tels que le Bacterless)

L'ORGANISATION DE LA DESINFECTION

→ **Pour les locaux**

Nous porterons une attention particulière aux surfaces régulièrement touchées par les personnes en les désinfectants plusieurs fois par jour.

ATTENTION !

> Les opérations de désinfections ne doivent être réalisées que lorsqu'elles sont strictement nécessaires (l'usage répétitif du désinfectant peut créer des micro-organismes résistants au désinfectant, en plus d'exposer le personnel à des produits chimiques)

→ **Nettoyage des casques et des écoutes de grand-voile**

Elles sont désinfectées par un bain de 30 minutes suivi d'un rinçage avant chaque distribution à un pratiquant, grâce à un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476, actuellement le Bacterclean pro. (En attente de l'homologation à cette norme d'autres produits tels que le Bacterless)

Document réalisé en partenariat avec :